



PLOUENAN INFOS

Feuillet Municipal

Août 2021

Vie municipale

Infos Pratiques :

Docteurs :

DECHEVIGNY
02.98.69.54.64
DESJOUIS
02.98.69.54.64

Pharmacie :

N.D de Kerellon
02.98.69.51.16

Masseur-

Kinésithérapeutes :

Bars - Bodennec
02.98.29.64.02
De la Rebière de Pouyade
02.98.69.52.40

Orthophonie

Marine Siohan
07.68.80.25.21

Ostéopathe :

Mme Bars 06.62.08.77.67

Sophro-analyste :

Mme Serandour
06.63.20.52.47

Cabinets infirmiers :

Louise LAGATHU
02.98.69.54.91
Boutier-Péron-Seité-Le Henaff
02.98.69.51.82

Cabinet dentaire :

L'HIGUINEN-LESCOUR-
APPRIOUAL
02.98.69.55.06
Pédicure-Podologue D.E.
M. SOURCEAU
02.98.69.53.49

Sage-femme :

QUELEN Céline 07.89.25.38.28

Mairie : 02.98.69.51.11

Du lundi au vendredi :
8h30-12h00 et 13h30-17h00

Mission locale :

à la Maison des Services les
mardis, mercredis et jeudis de
8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
Tél. : 02.98.29.12.68

Médiathèque :

Mardi : 10 h à 11 h / 16h-à 18h
Mercredi : 10h-12h/16h à 18h
Vendredi : 16h-18h
Samedi : 10h-12h

Déchetterie communau- taire de Ty Korn :

Le lundi 13h30 à 17h30
Du mardi au samedi : 8h45-12h et
13h30 -17h30
02.98.29.82.11

Horaires de la Poste :

Fermée le lundi
Du mardi au vendredi 13h45 - 16h30
Le samedi : 10h-12h

Accueil de jour : PLOUENAN

02.98.68.10.38 AS Domicile
**Maisons des Services
au Public (MSAP) :**

- St Pol de Léon 02.98.69.10.44
- Cléder 02.98.69.44.54



COMMUNES DE SAINT -POL-DE-LEON ET PLOUENAN

**Projet d'aliéna-
tion d'un chemin
rural mitoyen
entre les com-
munes de Saint-
Pol-de-Léon et
Plouénan
Kerlosquet/Le Car-
pont**

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

L'enquête publique se déroulera du **jeudi 29 juillet 2021 à 09h00 au jeudi 12 août 2021 à 17h00** inclus.

Pendant toute la période de l'enquête le dossier est consultable en mairie.



COMMUNE
DE PLOUENAN
**Projet d'aliéna-
tion d'un chemin
rural et d'un délaissé à
Tréveil à
PLOUENAN**

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

L'enquête publique se déroulera du **jeudi 29 juillet 2021 à 09h00 au jeudi 12 août 2021 à 17h00** inclus.

Pendant toute la période de l'enquête le dossier est consultable en mairie.

Les défibrillateurs sauvent des vies

Accessible à tous, le défibrillateurs contribue à augmenter significativement les chances de survie en cas d'arrêt cardiaque soudain, si la réanimation cardio-pulmonaire et la défibrillation sont entreprises dans les premières minutes qui suivent l'arrêt cardiaque.

Qu'est ce qu'un DAE ?

Les défibrillateurs automatisés externes, ou DAE, sont des appareils automatiques qui permettent de détecter une anomalie électrique du cœur et d'administrer, si besoin, un ou plusieurs chocs électriques au cœur pour restaurer la fonction cardiaque.

Comment l'utiliser ?

Depuis 2007, toute personne, même non-médecin, est habilitée à utiliser un DAE, quel que soit son âge. Son utilisation est facilitée grâce à une assistance vocale.

L'utilisateur de DAE est guidé pas à pas, du massage cardiaque au placement des électrodes. Une fois les électrodes placées sur la victime, c'est le DAE qui analyse le rythme cardiaque et décide s'il faut envoyer un choc électrique.

► La chaîne de survie

- 1. Alerter les secours :** une alerte immédiate au 15, 18 ou 112 est nécessaire.
- 2. Massage cardiaque :** une réanimation cardio-pulmonaire doit être réalisée pour assurer l'apport d'oxygène au cœur et au cerveau, dans l'attente du défibrillateur et des secours
- 3. Défibrillation :** les gestes de Réanimation cardio-pulmonaire ont une efficacité limitée dans le temps, si l'arrêt cardiaque est lié à une anomalie du fonctionnement électrique du cœur, l'application d'un choc électrique peut restaurer une activité cardiaque normale.
- 4. Prise en charge immédiate**

Où trouver les défibrillateurs sur la commune de PLOUENAN ?

Vous pouvez trouver 4 DAE dans les espaces publics :

- Salle le Cristal
- Salle le Mille-Club
- Extérieur salle omnisports
- Extérieur Espace

